



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 17 AOUT 2009

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le 18 août 2009

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AOUT 2009**

À une séance extraordinaire du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 17 août 2009 à dix-neuf heure trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Jean- Léo Legault et Robert Lamarre, madame la conseillère Kathleen S. Labelle, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Était également présente: madame Claude Laneuville, greffière-adjointe.

Étaient absents : Kenneth Hague, conseiller, Sylvain Marinier, conseiller et Nicole Meloche, conseillère.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Appui à La corporation Le Versant d'or – Subvention aux logements abordables
2. Règlement numéro 2009-AG-023 visant la création d'un programme complémentaire à celui de la Société d'habitation du Québec concernant le volet social et communautaire
3. Engagement d'adoption d'un programme complémentaire à celui de la Société d'Habitation du Québec concernant le volet social et communautaire
4. Restauration de la gare – Travaux de reconstruction (phase III) – Adjudication d'appel d'offres numéro DG-2009-04
5. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

AG2009-08-006

Appui à La corporation Le Versant d'or – Subvention aux logements abordables

ATTENDU QUE

le conseil est conscient du besoin de nouvelles habitations à loyer modique et abordables pour les personnes âgées;

ATTENDU QUE

le conseil désire apporter son appui à la corporation « Le Versant d'or » dans son projet, sous forme d'Organisme à But Non Lucratif, (OBNL) pour la création d'habitations pour personnes âgées autonomes, sur le territoire de la ville ;

Il est proposé par Robert Lamarre, conseiller

appuyé par Jean- Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, dans le but d'apporter son soutien à la corporation « Le Versant d'or » pour son programme de création de nouveaux logements à prix abordables pour les personnes âgées autonomes, s'engage à :

1. créer un programme municipal complémentaire à celui de la Société d'habitation du Québec – volet social et communautaire, en vue d'accorder une subvention de 10% de l'écart entre le loyer payable par le locataire et le loyer exigé par la Corporation, aux locataires admissibles audit programme de logements subventionnés, et ce, pour un maximum de 10 unités résidentielles sur les 24 logements qui seront construits;
2. autorise le maire et le greffier à présenter le programme auprès de la Société d'Habitation du Québec.

ADOPTÉE

Avis de motion

Règlement numéro 2009-AG-023 visant la création d'un programme complémentaire à celui de la Société d'habitation du Québec concernant le volet social et communautaire

Je, Robert Lamarre, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2009-AG-023 visant la création d'un programme complémentaire à celui de la Société d'habitation du Québec concernant le volet social et communautaire.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2009-AG-023, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Reporté

Engagement d'adoption d'un programme complémentaire à celui de la Société d'Habitation du Québec concernant le volet social et communautaire

Ce point a été reporté

AG2009-08-007

Restauration de la gare – Travaux de reconstruction (phase III) – Adjudication d'appel d'offres numéro DG-2009-04

ATTENDU QUE

suite à l'incendie de la gare, le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts a décidé de procéder à la restauration du bâtiment d'origine de 1902;

ATTENDU QUE

la Ville a reçu des soumissions suite à son appel d'offres DG-2009-04 pour les travaux de reconstruction de la gare (phase III);

Il est proposé par Jean- Léo Legault, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts décrète des travaux de reconstruction de la gare (phase III) et accorde un contrat à la société «Les entreprises Landco inc.» pour une somme maximale de 458 091 \$, taxes nettes incluses, conformément à sa soumission datée du 17 août 2009.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire 46-000-32-922, selon le bon de commande numéro DG*437.

ADOPTÉE

Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère